

Modalités générales pour les opérations de swap visant les opérations d'achat de TH LNH

1. Les contreparties de swap fournissant les swaps relativement à chaque offre visant des opérations d'achat par un émetteur agréé (un émetteur) dans le cadre de l'opération d'achat seront assujetties aux présentes *Modalités générales pour les opérations de swap visant les opérations d'achat de TH LNH*.
2. Les contreparties de swap admissibles englobent toutes les contreparties de swap agréées conformément au Programme des OHC. Ces contreparties de swap doivent conclure un contrat ISDA pour les opérations d'achat, notamment l'Annexe et l'Appendice de soutien au crédit requis, et accepter de signer une lettre de confirmation, en sa forme exigée, pour chaque offre visant des opérations d'achat.
3. Le swap sera transigé au moment où l'offre visant des opérations d'achat acceptée est transigée.
4. Les émetteurs sont assujettis aux *Modalités générales pour les opérations d'achat de TH LNH*. Tout paiement et tout paiement anticipé reçu à l'égard des TH LNH achetés par la SCHL sera versé par l'émetteur à la SCHL.
5. Aux termes du swap :
 - a. la SCHL paiera à la contrepartie de swap l'intérêt effectif reçu sur les TH LNH achetés, déduction faite des frais d'administration;
 - b. la SCHL recevra de la contrepartie de swap un montant correspondant au montant de l'intérêt mensuel revenant à la SCHL conformément au Programme d'emprunt des sociétés d'État, calculé en fonction du taux mentionné dans l'offre visant des opérations d'achat acceptée.
6. Les contreparties de swap doivent détenir une notation acceptable d'au moins A- (S&P) ou une notation équivalente d'au moins deux des quatre agences de notation suivantes : Dominion Bond Rating Service, Fitch Ratings, Moody's Investors Services et Standard & Poor's (S&P).
7. Les seuils au-delà desquels les contreparties de swap doivent donner des biens en garantie conformément au contrat ISDA sont présentés ci-dessous :

Seuil des swaps en dollars	
Notation (S&P)	Seuil de risque des contreparties (en millions)
AAA	150 \$
AA+	100 \$
AA	50 \$
AA-	25 \$
A+	0 \$
A	0 \$
A-	0 \$
BBB+	0 \$